



Inclusion

Le livre « Soigner les certitudes » de Reckya Madougou sera lancé le 26 septembre

L'ouvrage fait déjà parler de lui avant sa sortie officielle prévue le samedi 26 septembre à 15h. « Soigner les certitudes », un livre de Reckya Madougou, avec Stephens Akplogan sur « la dialectique d'inclusion et du minimum humain en Afrique ». Préfacé par le président sénégalais Macky Sall, l'ouvrage paraît aux éditions : Jean-Jacques Guillaume.



COVID-19



Réouverture des lieux de culte

Le professeur-colonel Djibril Mohaman reste confiant

Le débat sur une éventuelle réouverture prochaine des lieux de culte continue d'être alimenté. Lundi dernier, c'est le professeur-colonel Djibril Mohaman, coordinateur du Comité national de la gestion de la riposte à la Covid-19 (CNGR ...

PAGE 3

BOURSE



BRVM

L'Antenne nationale de bourse du Togo organise un webinaire sur l'investissement en bourse ce mercredi

Un webinaire sur l'investissement en bourse se tient ce mercredi 16 novembre de 11h à 13h GMT. Les conférenciers ...

PAGE 4

Musique togolaise / Les fils du vent

Nominés pour la 4ème fois consécutive aux « Afrimma Awards »

PAGE 9



Prorogation de l'état d'urgence sanitaire

Encore 6 mois d'habilitation accordés au gouvernement

L'état d'urgence décrété puis prorogé il y a quelques mois par le gouvernement togolais, dans le cadre de la riposte contre la pandémie à Covid-19, a pris fin. Mais la pandémie semble reprendre du poil de la bête. Il reste donc beaucoup de choses à faire pour maîtriser définitivement la propagation de la pandémie au Togo. C'est dans cette dynamique que le gouvernement a introduit ...

PAGE 3

DERNIERES HEURES

180 jours supplémentaires pour protéger davantage les Togolais

Afin de poursuivre la lutte contre l'épidémie du coronavirus dans notre pays, le gouvernement togolais a envoyé deux projets de lois à l'Assemblée nationale : il s'agit du projet de loi portant prorogation du délai d'habilitation du gouvernement à prendre par ordonnance des mesures relevant du domaine de la loi et le projet de loi autorisant la prorogation de l'Etat d'urgence sanitaire au Togo. Lors d'une séance plénière à laquelle ont pris part hier au sein de l'hémicycle, le Premier ministre, Dr Komi Selom Klassou et les ministres dont les départements sont concernés par la gestion de cette crise, les députés ont donné le feu vert au gouvernement. Malgré les bons résultats obtenus par le Togo dans cette crise, il faut reconnaître que l'on est loin du compte. Comme l'a si bien exprimé le président de la Commission des lois, l'honorable Tchitchao Tchallim, « la crise perdure ». Il faut donc renouveler le cadre légal permettant aux ...

PAGE 3

Coopération France-Togo

Jocelyne Caballero attendue très prochainement à Lomé

En audience auprès du Premier ministre togolais Dr Komi Selom Klassou, l'ancien ambassadeur de France au Togo, Marc Vizio annonçait il y a quelques jours la fin de son mandat dans notre pays. Avant même qu'il quitte la capitale togolaise, son successeur à la résidence de France est connu. Il s'agit de Jocelyne ...



PAGE 3

| | | | |
|---|--|---|---|
|  | <p>SOMMAIRE</p> <p>Musique togolaise / Les fils du vent Nominés pour la 4ème fois consécutive aux « Afrimma Awards »</p>  <p>P 9</p> | <p>Réchauffement climatique Ses manifestations sont chaque jour plus spectaculaires</p>  <p>P 6</p> | <p>Recherche d'emplois L'ANVT outille les volontaires en fin de mission et les candidats au volontariat</p>  <p>P 11</p> |
|---|--|---|---|

Promotion des bénéficiaires des produits FNFI

«Je peux me réjouir actuellement car j'ai une bonne clientèle qui apprécie toutes mes créations », Saliou SAKIBOU, bénéficiaire AJSEF

Dans ce nouveau numéro de votre rubrique "Echos des bénéficiaires des produits FNFI", votre journal Togo Matin vous conduit à Lomé, notamment dans le quartier Ablogamé pour partager avec vous les témoignages de Saliou SAKIBOU, couturier de formation, qui grâce au crédit Accès des Jeunes aux Services Financiers du FNFI a pu ouvrir son atelier de couture. Aujourd'hui c'est avec un sentiment de satisfaction et de réussite que notre interlocuteur partage ses expériences et témoignages afin de stimuler et encourager les plus jeunes...

Lomé, quartier Ablogamé, c'est ici dans ce quartier populaire de Lomé que Saliou SAKIBOU, 42 ans décide d'ouvrir son atelier de couture après l'obtention de son Certificat de Fin d'Apprentissage (CFA) obtenu à l'issue de trois années de formation. Désormais nanti de son diplôme et professionnel du secteur, notre interlocuteur scrute tous les moyens pouvant lui permettre de pouvoir ouvrir son atelier de couture. Après plusieurs échanges avec ses aînés, Saliou se rend vers PADES Microfinance, une Institution de Microfinance partenaire du FNFI. C'est là qu'il obtient alors toutes les informations pouvant lui permettre désormais de mettre toutes les chances de son côté pour obtenir un microcrédit. " Les nombreuses séances d'information auxquelles

j'ai participé au niveau de PADES Microfinance m'ont permis bien évidemment de me rendre compte que j'étais éligible au crédit AJSEF mais aussi et surtout qu'il était le crédit qui était le plus adapté à mes activités. Je me suis donc mis à l'œuvre pour remplir toutes les conditions requises. De la constitution en groupe solidaire, en passant par la formation technique et financière, j'ai suivi toutes les étapes avec succès, parcours sanctionnés par le déblocage d'un crédit de 300.000 FCFA à mon profit. Ce premier crédit m'a permis de pouvoir louer ce petit local en guise d'atelier et d'acquérir une première machine à coudre et quelques kits d'outillage. C'est ainsi que j'ai pu démarrer l'exercice de mon métier, métier que je le rappel était ma passion depuis des années. Je



Saliou SAKIBOU dans son atelier de couture

suis depuis lors dans mon atelier et jour après jour je fais assez d'efforts pour non seulement avoir de la clientèle nombreuse, mais aussi et surtout rendre de bonnes prestations pour pouvoir les fidéliser." Saliou a désormais de quoi se réjouir car son activité évolue bien, ce qui lui permet, non seulement de se prendre en charge

mais aussi et surtout de pouvoir honorer ses engagements vis-à-vis du remboursement de son crédit.

" Je peux me réjouir actuellement car j'ai une bonne clientèle qui apprécie toutes mes créations. Fort de cette marque de confiance, les revenus que je dégagne me permettent

de m'autosuffire mais aussi de pouvoir honorer mes obligations de remboursement vis-à-vis du premier crédit que j'ai reçu. Car j'ai en perspective, une fois que j'aurai fini de rembourser, de solliciter le second crédit AJSEF pour renforcer mon activité avec la commercialisation des accessoires de couture."

KD

Ceci est un programme du Secrétariat d'Etat chargé de l'inclusion financière et du secteur informel



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC
Edité par DIRECT MEDIA RCCM
N° TG_LOM 2015 B 1045
BP : 30117 Lomé - Togo
Tél : (+228) 22 25 02 23 /
90 15 39 77 / 97 87 12 42
Facebook: togomatin
E-mail : atogomatin@gmail.com
Site web: www.togomatin.tg
Tw: @togomatin1
Mson de la Presse: Casier N° 53
Siège
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3e Mson avant Groupe Cafper

Directeur de publication :
Motchosso Kodlakina

Secrétaire de rédaction :
Rachidou Zakari

Responsable web:
Carlos Amevor

Comité de rédaction:
Françoise Dasilva
Alexandre Wémima
Edem Dadzie

Félix Tagba

Edodji Nadia

Attipoe Edem Kodjo

Responsable administrative:
Gloria Léma Yaglia

Service commercial:
DIRECT AGENCE
Tél:(+228) 70 00 47 73 / 97 73 00 00

Graphiste:
Eros Dagoudi

Imprimerie: Direct Print

Distribution : TogoMatin
Tirage : (2000 exemplaires)

DERNIERES HEURES

... plus hautes autorités du pays de prendre des mesures sanitaires et sécuritaires, parfois exceptionnelles pour contenir la propagation du virus. Il y a six mois, l'Assemblée nationale a outillé le gouvernement en votant une loi d'habilitation. Hier 15 septembre 2020, elle est arrivée à expiration. Entre-temps, le gouvernement a soumis à l'Assemblée

nationale, comme cela était prévu d'ailleurs, un recueil des textes et décisions pris dans le cadre de l'Etat d'urgence sanitaire. Décrété le 1er avril 2020, l'Etat d'urgence sanitaire a été prorogé deux fois avant la fin de la période d'habilitation. Le Dr Klassou est revenu dans son discours sur toutes les mesures prises dans le cadre de la lutte contre ce virus : mise en place d'un comité

de crise par anticipation et dirigé par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé, création d'un Conseil scientifique et d'une coordination. Création et équipement de centres de prises en charge. Des laboratoires mobiles occupent l'ensemble du territoire national. Une dizaine d'hôtels dotés chacun d'une équipe médicale ont été réquisitionnés pour les mises

en quarantaine. Il faut préciser que les personnes positives au coronavirus sont entièrement prises en charge par le gouvernement. Plusieurs autres mesures importantes dont le programme de revenu minimum de solidarité, Novissi, ont été prises. « En dépit des efforts consentis, on note que le nombre de cas augmente rapidement. Il est

donc important de renverser cette tendance haussière et inquiétante », a affirmé le Premier ministre. Cette doléance a été entendue par les élus du peuple. À une large majorité, ceux-ci ont donné leur accord pour la prorogation de la période d'habilitation et de l'Etat d'urgence sanitaire pour six mois.

E. Dadzie

Coopération France-Togo

Jocelyne Caballero attendue très prochainement à Lomé

En audience auprès du Premier ministre togolais Dr Komi Selom Klassou, l'ancien ambassadeur de France au Togo, Marc Vizy annonçait il y a quelques jours la fin de son mandat dans notre pays. Avant même qu'il quitte la capitale togolaise, son successeur à la résidence de France est connu. Il s'agit de Jocelyne Caballero. La diplomate est attendue très prochainement à Lomé.

Le nom de la remplaçante de Marc Vizy circulait depuis quelques jours sur les médias en ligne. En fin de semaine dernière le site d'informations www.republicoftogo.com a été le premier à annoncer le nom de la nouvelle ambassadrice de France au Togo. Dans la journée du lundi 15 septembre dernier, plusieurs autres

médias en ligne ont relayé l'information. Elle semble bien crédible en tout cas, puisque même le site d'informations de la présidence de la République togolaise a porté l'information à sa une hier matin. « Jocelyne Caballero, conseillère des Affaires étrangères hors classe a été nommée il y a quelques jours via décret,

ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire de la République française auprès de la République togolaise, par le président français Emmanuel Macron. », lit-on sur le www.republiquetogolaise.com. La nouvelle locataire de la résidence de France est donc attendue très prochainement dans la capitale togolaise.



Jocelyne Caballero

Avant d'être nommée ambassadrice de l'hexagone au Togo, Jocelyne Caballero était en poste à Andorre. Elle a aussi

été représentante permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

Edem Dadzie

Prorogation de l'état d'urgence sanitaire
Les députés accordent encore 6 mois d'habilitation accordés au gouvernement

L'état d'urgence décrété puis prorogé il y a quelques mois par le gouvernement togolais, dans le cadre de la riposte contre la pandémie à Covid-19, a pris fin. Mais la pandémie semble reprendre du poil de la bête. Il reste donc beaucoup de choses à faire pour maîtriser définitivement la propagation de la pandémie au Togo. C'est dans cette dynamique que le gouvernement a introduit un projet de loi à l'Assemblée nationale, l'autorisant à proroger pour 6 autres mois, l'état d'urgence.

Ce mardi 15 septembre, le projet de loi qui habilite le gouvernement à proroger l'état d'urgence a été voté à l'unanimité à l'Assemblée nationale. Le 1er avril 2020, le chef de l'Etat lors de son discours à la nation, avait déclaré l'état d'urgence sanitaire sur toute l'étendue du territoire national. Mais avant cela, le gouvernement a demandé et obtenu de l'Assemblée nationale le 27 mars 2020, une autorisation en vue de prendre par voie d'ordonnances, dans un délai de six (6) mois, et ce à compter

du 16 mars 2020, toute mesure relevant du domaine de la loi pour protéger la population des risques de contamination. « En dépit des efforts consentis pour lutter contre cette pandémie, on note, à l'instar de ce qui se passe dans le monde entier, que le nombre de cas confirmés augmente vite. En effet, de 36 cas en mars 2020, on est passé à 1578, le 13 septembre 2020, avec malheureusement 37 décès et tout de même, un nombre encourageant de cas guéris 1190. Il est donc urgent de renverser cette tendance



Le premier ministre Komi Klassou

préoccupante et alarmante», explique le Premier ministre Komi Selom Klassou qui a défendu le projet de loi à l'Assemblée nationale.

« Par cette prorogation, le gouvernement et avec tous les acteurs y compris les honorables députés, nous disposons de 180 jours pour protéger davantage nos compatriotes, protéger leurs emplois,

leurs pouvoirs d'achat, pour sauvegarder le parcours scolaire de nos enfants apprenants ; 180 jours pour réinventer nos façons de vivre », a-t-il renchéri.

Ce mardi 15 septembre, le Togo compte 1595 personnes contaminées, dont 336 cas actifs et 40 décès.

Rachid Zakari

Réouverture des lieux de culte
Le professeur-colonel Djibril Mohaman reste confiant

Le débat sur une éventuelle réouverture prochaine des lieux de culte continue d'être alimenté. Lundi dernier, c'est le professeur-colonel Djibril Mohaman, coordinateur du Comité national de la gestion de la riposte à la Covid-19 (CNGR-Covid-19) au Togo qui apporte de l'eau au moulin de ceux qui réclament la réouverture des lieux de culte.



Le professeur-colonel Djibril Mohaman

Cela fait des mois que les églises, mosquées, temples, couvents etc... sont fermés par le gouvernement afin d'éviter une large propagation du coronavirus dans notre pays. Cela n'est jamais arrivé dans notre pays que tous les lieux de culte sans exception soient fermés. Mais quand on considère le fait que le Togo n'a pas fait l'exception, on comprend aisément que la situation l'exigeait. Mais, quelques mois après et considérant le succès que le Togo connaît dans la gestion de la pandémie sur son territoire, ne faudrait-il pas envisager la réouverture des lieux de culte ? En tout cas, beaucoup de nos compatriotes le réclament depuis des semaines. Ont-ils raison de se montrer impatients ? La prudence devrait quand même guider les actions.

Dans certains pays, l'on assiste à un

retour en force du virus. L'Etat d'Israël par exemple vient de reconfiner entièrement sa population pour trois semaines. Cela ne veut pas dire que les restrictions devraient être maintenues ou renforcées chez nous aussi. Chaque gouvernement agit en tenant compte de l'évolution de la pandémie sur son territoire. Et au Togo, depuis quelques semaines, l'on a entrepris la réouverture partielle des lieux de culte. Un test dont le succès permettra d'aller plus loin. À ce jour, la situation semble sous contrôle et la tendance pourrait se poursuivre. C'est ce qu'affirme le professeur-colonel Djibril Mohaman. « Globalement, la phase d'ouverture partielle s'est déroulée dans de bonnes conditions. Cette situation devrait permettre un retour progressif vers une certaine normalité », a-t-il déclaré.

Edem D.

BRVM

L'Antenne nationale de bourse du Togo organise un webinaire sur l'investissement en bourse ce mercredi

Un webinaire sur l'investissement en bourse se tient ce mercredi 16 novembre de 11h à 13h GMT. Les conférenciers donneront entre autres, au cours de cette rencontre, les clés pour réussir son investissement en bourse. Ce webinaire est organisé par l'Antenne nationale de bourse du Togo de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM).

Cette conférence en ligne va permettre d'informer le public sur les règles à suivre pour investir en bourse. Elle sera animée par Maheva Atsu Ahlija, directrice financière et comptable à GTA Assurances Vie et Kokouvi Etse, directeur général de la Société de gestion et d'intermédiation du Togo (SGI-Togo). Le webinaire sera modéré par le directeur de l'Antenne nationale de bourse du Togo (ANB Togo), Bertrand Bodet. Pour rappel, la Bourse régionale des valeurs

mobilières est une institution financière spécialisée communautaire. Elle est chargée d'organiser des transactions qui portent sur les valeurs mobilières : titres de propriétés (actions) ou/et titres de créance (obligations). Elle a démarré ses activités en septembre 1998. Elle accomplit les missions comme l'organisation du marché ; la cotation et la négociation des valeurs mobilières ; la publication des cours et des informations boursières ; la promotion et le

développement du marché des valeurs mobilières.

La BRVM est commune à l'ensemble des huit pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) à savoir : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo. La BRVM est la seule Bourse au monde partagée par plusieurs pays, totalement électronique et parfaitement intégrée.

Pour investir à la BRVM, il faut prendre contact avec un intermédiaire habilité



(SGI, SGO, SGP, SG OPCVM, etc.) ; ouvrir un compte de gestion de son portefeuille. Il faut également connaître les règles de base et suivre l'actualité du marché. La BRVM conseille d'investir « en bourse l'argent dont

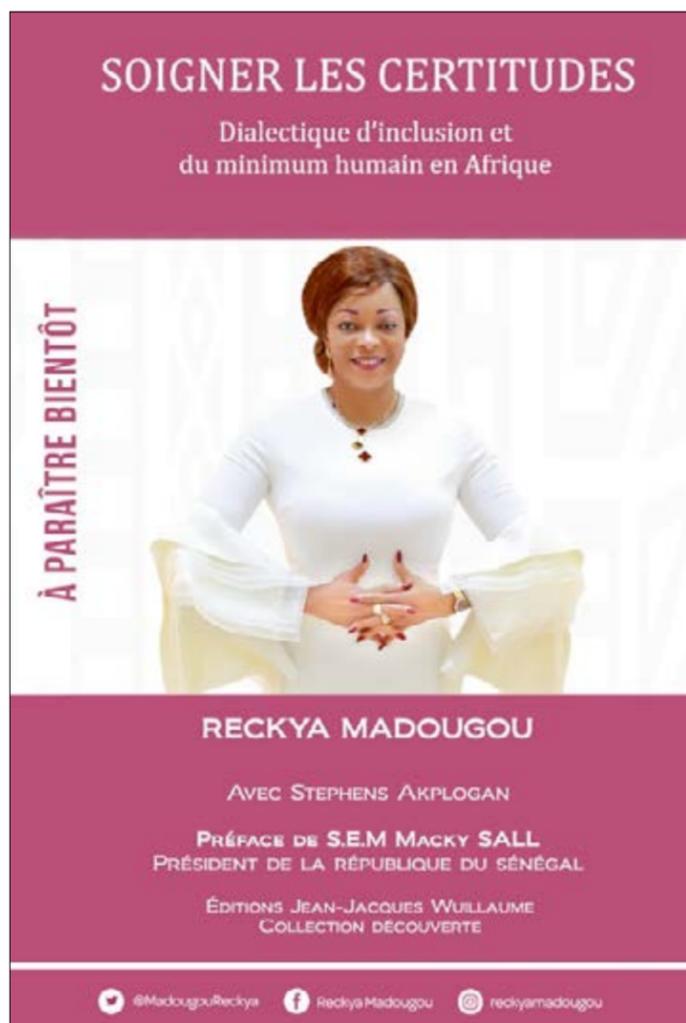
vous n'avez pas besoin au quotidien, diversifiez votre portefeuille sans vous disperser ; n'investissez pas au-delà de vos moyens ; encaissez parfois les plus-values latentes de votre portefeuille ».

Félix T.

Inclusion

Le livre « Soigner les certitudes » de Reckya Madougou sera lancé le 26 septembre

L'ouvrage fait déjà parler de lui avant sa sortie officielle prévue le samedi 26 septembre à 15h. « Soigner les certitudes », un livre de Reckya Madougou, avec Stephens Akplogan sur « la dialectique d'inclusion et du minimum humain en Afrique ». Préfacé par le président sénégalais Macky Sall, l'ouvrage paraît aux éditions : Jean-Jacques Guillaume.



la promotion du numérique, la modernisation de nos administrations, la lutte contre la corruption.

Mme Madougou prodigue de précieux conseils à la jeunesse africaine. « La jeunesse africaine tient en ce livre une balise pour mieux s'orienter dans cette séquence critique de l'histoire de notre continent. Que l'Afrique soit, grâce à une transition réussie, le futur du monde, est devenu un lieu commun. Pour autant, il faut éviter les optimismes béats. C'est à ce devoir de vigilance que nous invite Reckya Madougou, une nouvelle figure de femme africaine adossée à une triple source : sa sensibilité d'intellectuelle engagée, son expérience propre et des modèles théoriques revus à l'aune des besoins du développement de l'Afrique » note le président Macky Sall. Reckya Madougou œuvre pour la croissance de l'économie africaine. Elle propose des idées et des solutions à travers le think and do tank Team RM. Mme Madougou aide les entrepreneurs du continent à trouver des financements pour leurs projets, à travers des initiatives comme le concours The Nest Afrique Francophone.

Félix Tagba

Gouvernance économique

La création d'entreprises s'est accélérée entre 2012 et 2019

Le gouvernement togolais a fait plusieurs réformes ces dernières années pour faciliter la création d'entreprises au Togo. Ces réformes ont permis une augmentation du nombre d'entreprises créées sur la période de 2012 à 2019, d'après des informations du Centre de formalité des entreprises.



Les données compilées par le Centre de formalité des entreprises (CFE) montrent en effet qu'environ 8900 entités ont été créées en moyenne annuelle sur la période concernée. Elles se concentrent majoritairement dans le secteur du commerce (73%) et se répartissent pour le reste dans les services (26%) et l'activité industrielle (1%). Cet engouement pour l'aventure entrepreneuriale s'explique surtout par les nombreuses réformes opérées et obstacles levés par le gouvernement dans le secteur, qui ont contribué à propulser le pays vers les premières places, sur le continent et dans le monde.

Si l'attrait est observé sur tout le territoire, la plupart des entreprises sont installées à Lomé. 62,9% sont ainsi établies dans le Grand Lomé, 10,3% dans la région des Plateaux, 8,5% dans la Maritime, 6,9% dans la Centrale, 6,1% dans la Kara et 5,1% dans les Savanes.

Les entreprises togolaises sont généralement de petite taille (95%), et jeunes, avec en moyenne 05 ans d'existence. 83% d'entre elles ont au maximum 10 ans d'existence. Si cela semble refléter un certain dynamisme, un facteur non-négligeable s'invite : la survie. Une étude réalisée par le CFE révèle à ce sujet que seules 52,5% des entreprises créées au CFE entre 2010 et 2015 étaient toujours en activité en 2018 et travaillaient de manière régulière.

Une situation imputable à de nombreux facteurs, comme l'âge, le diplôme obtenu, le niveau du capital social, le positionnement géographique et le type d'entreprise.

A ce jour, 92 319 entreprises ont été officiellement enregistrées au total au Togo, dont quelques 6 000 au premier semestre en dépit du ralentissement de l'activité économique.

Avec Republiquetogolaise.com

Dans son ouvrage, la conseillère spéciale du chef de l'Etat Faure Gnassingbé et experte internationale en finance inclusive et en mécanisme de développement. Reckya Madougou, aborde plusieurs sujets comme la transformation structurelle des économies africaines,

le renforcement de l'intégration prometteuse avec la Zone économique de libre échange continentale africaine (Zlecaf), la bonne gouvernance, la démocratie, l'éducation et la formation, le pari sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et pour le développement économique, la maîtrise et

Présidentielle 2020 en Côte d'Ivoire

Invalidation des candidatures de Gbagbo et de Soro : une décision de sages mais pas sage

Le verdict est tombé depuis ce lundi 14 septembre 2020. Le Conseil constitutionnel n'y est pas allé par 4 chemins. Ce sera sans Laurent Gbagbo et Guillaume Soro à la présidentielle du 31 octobre 2020 prochain. Sur les 44 prétendants, seuls 4 ont rempli les conditions requises pour être éligibles. Droits dans leurs bottes et calés dans leur toge de circonstance, Mamadou Koné et les siens ont rendu un verdict qui est tout sauf « sage ». Car le feu aux poudrières qu'ils viennent de mettre sera sans précédent pour le pays.

Il est de notoriété publique que les juges du Conseil constitutionnel sont réputés n'avoir aucun parti pris. Une fois le serment prêté, leurs opinions sont réputées rester à la porte du « Conseil ». Surnommés

les « sages », les juges du Conseil constitutionnel sont censés ne plus rien attendre de la vie politique, car ayant un parcours assez fourni. Ils sont censés ne rien redouter, ni être influencés par qui que ce soit, car étant dotés



Gbagbo



Soro

d'une expérience riche et significative aussi

bien dans leur passé politique que familial. C'est la raison pour laquelle un juge du Conseil constitutionnel est recruté en raison de son âge avancé surtout. Mais, on est forcé de remarquer que cette présomption de sagesse qu'on leur octroie n'est pas souvent le cas en Afrique. La sagesse serait donc bien plus liée aux décisions prises, qu'à l'expérience et à l'âge de l'individu. Et Mamadou Koné et les siens ont, depuis le 14 septembre dernier, pris une décision qui risque de plonger encore la Côte d'Ivoire dans les abîmes des violences électorales. Tout comme en 2011.

Il est certes vrai qu'il ne leur appartient pas à eux, juges du Conseil constitutionnel, de demander un dialogue entre les candidats. Mais l'exercice de leurs fonctions, qui leur confère ce titre honorable de « sage » a des implications qui dépassent le simple rôle de légiférer et de contrôler la constitutionnalité des décisions.

Un sage, dit-on, c'est celui qui sait « ménager le chou et la chèvre »,

sachant les deux en constante défiance. Opter pour la chèvre, c'est se laisser influencer par la loi du plus fort. Une influence qui enlève de facto le titre de « sage » à Mamadou Koné et à ses collègues qui viennent de rejeter les candidatures de Laurent Gbagbo et de Guillaume Soro. Même si, par l'artifice de condamnations, ces deux personnalités en sont venues à être radiées des listes électorales, c'est justement parce que la loi électorale est devenue celle des vainqueurs, celle du plus fort, et donc ne remplit plus sa fonction sociale.

Laurent Gbagbo serait en train de regretter le décret spécial pris en application de l'article 48 de la Constitution, pour autoriser l'opposant Alassane Ouattara d'alors, de se porter candidat. En annonçant un mardi soir, dans une adresse à la nation, qu'il « acceptait la candidature de l'ancien premier ministre », Laurent Gbagbo s'était plié à la demande impérative du président sud-africain Thabo Mbeki, médiateur dans la crise ivoirienne.

Alexandre Wémima



AVIS D'APPEL D'OFFRES POUR LA CONCEPTION ET LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DES LOCAUX DU SECRETARIAT GENERAL DE LA COMMISSION BANCAIRE DE L'UMOA A ABIDJAN

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

La BCEAO envisage l'extension des locaux du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Aussi, lance-t-elle cet avis d'appel d'offres pour sélectionner le prestataire ou le groupement de prestataires qui sera chargé de la conception et de la réalisation de l'immeuble dudit Secrétariat Général.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer à cet appel d'offres, les prestataires en bâtiment et travaux publics installés ou pouvant exercer en Côte d'Ivoire.

Les entreprises installées en dehors de la Côte d'Ivoire ne pourront être admises à participer à cet appel d'offres que si elles sont en groupement conjoint avec une ou des entreprises ivoiriennes.

Ainsi, plusieurs prestataires peuvent se constituer en groupement conjoint afin de pouvoir couvrir toutes les compétences requises pour l'exécution du marché, à savoir :

- la maîtrise d'œuvre du projet d'extension du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA (conception architecturale, études techniques, suivi architectural et technique des travaux) ;
- le contrôle normatif du projet en phases d'études et de réalisation ;
- l'exécution des travaux de bâtiment, tous corps d'état ;
- en cas de groupement de prestataires, le mandataire commun devra obligatoirement être solidaire.

3. CARACTÉRISTIQUES DU PROJET

Le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA à Abidjan est bâti sur un terrain d'une surface de 5 011 m². Il comprend un bâtiment principal et des locaux annexes. Le bâtiment principal est un immeuble de 4 niveaux (R+3). La surface de plancher des étages courants du bâtiment principal est de 1 771 m² dont 361 m² de circulation.

Le projet d'extension vise à augmenter la capacité d'accueil des locaux pour faire face aux besoins prévisionnels en effectifs.

Compte tenu de l'exiguïté du terrain, il est envisagé de procéder à une extension en hauteur de l'immeuble principal en aménageant 4 niveaux supplémentaires.

4. RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier complet d'appel d'offres peut être retiré à partir du 2 septembre 2020 au Secrétariat du Chef du Service des Affaires Administratives du Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'UMOA, sis au Boulevard Botreau Roussel (Rue privée CRRAE-UMOA, 01 BP 7125 Abidjan 01 COTE D'IVOIRE), contre remise d'un chèque à l'ordre de la BCEAO, d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA.

5. VISITE DES LIEUX

Une visite des lieux obligatoire sera organisée le mercredi 16 septembre 2020 à partir de 10 h (TU). Les inscriptions à la visite doivent être effectuées à l'adresse suivante : courner.z02dmg@bceao.int. Les intéressés sont invités à se présenter Secrétariat Général de la Commission Bancaire 10 h 00 (T.U).

6. DEPOT DES OFFRES

En raison du contexte sanitaire, les offres devront être transmises uniquement sur support numérique, par courrier express adressé à la Direction du Patrimoine et de la Sécurité, au Siège de la BCEAO à Dakar, sis à Avenue Abdoulaye FADIGA, BP 3108, au plus tard le 30 octobre 2020 à 12 heures TU.

N.B : Les présent avis ainsi que les Instructions aux Soumissionnaires et le Cahier des Prescriptions Spéciales relatifs au projet sont mis en ligne sur le site web de la BCEAO (www.bceao.int), dans la rubrique « Marchés publics et Achats ».



Réchauffement climatique

Ses manifestations sont chaque jour plus spectaculaires

Alors que les Nations sont en train de boucler la cinquième année d'existence de l'Accord de Paris sur le climat, les manifestations du réchauffement climatique deviennent de plus en plus spectaculaires. Les événements météorologiques extrêmes se multiplient et mettent à rude épreuve le vécu des populations partout sur la terre. À cette allure, pourra-t-on atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris ? En tout cas, il n'y a pas mille solutions.



Situation apocalyptique aux Etats-Unis

Décourager par tous les moyens la course vers l'acquisition des énergies fossiles, l'exploitation minière au détriment de la biodiversité, accélérer l'adoption des énergies renouvelables afin d'atténuer les impacts des changements climatiques et aider les populations à s'y adapter : il n'y a pas d'autres voies pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD) en 2030, atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 et maintenir le réchauffement global de la planète sous la barre critique de 2°C à l'horizon 2100.

Les manifestations du changement climatique se font de plus en plus percutantes. Parmi les causes les plus évoquées lors des incendies et inondations que l'on observe à travers le monde depuis quelques jours, le changement climatique vient en première position. La côte ouest des Etats-Unis, comprenant Washington, la Californie et l'Orégon, est touchée par de gigantesques feux de brousses saisonniers. Les observateurs parlent de spectacles apocalyptiques. Des vols sont annulés et ceux qui s'aventurent dans le ciel américain le font avec la peur au ventre. Des espèces animales et végétales sont anéanties.

Rien qu'en Californie, 800 000 hectares de forêts sont partis en fumée. Des évacuations massives ont été effectuées. L'on déplore d'immenses dégâts matériels et des pertes en vies humaines. Tout cela est dû aux périodes de sécheresse de plus en plus fréquentes, longues et intenses. La température ne cesse de grimper. À cela viennent s'ajouter des vents et des orages violents. Face à une telle situation, le président climatocéphale, Donald Trump, à la quête d'un nouveau mandat, est à la barre des accusés.

Mais il ne faut pas négliger le facteur biomasse. Une végétation fournie et non entretenue. Une végétation de plus en plus sèche, aussi. Et une végétation fragilisée, toujours par le réchauffement climatique. Des hivers doux sont propices à la prolifération des insectes ravageurs

qui s'attaquent aux arbres, les laissant plus démunis lorsque les incendies se déclenchent. Sans oublier l'imprudence de certains qui par leurs activités et comportements engendrent ces feux, qui sont exacerbés par les facteurs climatiques extrêmes.

L'Afrique : toujours la plus grande victime face aux changements climatiques

Les manifestations extrêmes dues aux changements climatiques se remarquent aussi pendant la saison des pluies en cours en cette période de mousson en Afrique. L'année dernière, les pays côtiers comme le Togo et la Côte d'Ivoire ont été les plus sinistrés avec une abondante pluviométrie couvrant presque tout le dernier trimestre de 2019. Malgré les grands investissements que le Togo a faits pendant ces dernières années en matière de drainage des eaux pluviales, la situation fut rude. Les bassins de rétention ont été dépassés.

En de pareilles occasions, les infrastructures moins résilientes des pays en développement sont facilement détruites. Les maisons s'écroulent parfois en pleine nuit blessant et tuant les occupants. C'est à cela que l'on assiste encore cette année. Maintenant, ce sont les pays sahéliens et de la corne de l'Afrique qui sont les plus touchés. Le Soudan est particulièrement sinistré à cause de la crue du Nil. Il pleut en quelques jours des quantités de pluies de plusieurs semaines.

Au Sénégal, selon le ministre en charge l'Hydraulique, il est tombé en un seul jour, soit le 5 septembre dernier, plus de pluie que pendant trois mois de saison de pluie normale. « Nous avons enregistré 124 millimètres de pluie. C'est le cumul que nous recevons pendant toute la saison des pluies, de juillet à septembre », déclarait Serigne Mbaye Thiam il y a quelques jours. Le président sénégalais Macky Sall dans un discours à la nation a clairement indexé les changements climatiques comme la principale cause. Même

si on peut aussi imputer cela à l'insuffisance d'assainissement et de canalisations adéquats.

Des pertes en vies humaines ont été signalées. Des centaines de milliers de personnes ont tout perdu. Des milliers d'hectares de terres cultivables englouties par les eaux et plusieurs milliers d'animaux emportés par les eaux. Cette situation n'est pas du tout propice à la sécurité alimentaire. Au Togo, les cultures sont aussi un peu détruites dans le nord du pays qui est paradoxalement le plus arrosé en cette saison, alors que d'ordinaire, c'est le sud qui est plus arrosé lors de la petite saison des pluies.

Au Soudan, les autorités ont imposé un état d'urgence de trois mois et mobilisé l'armée alors que la montée des eaux a déjà tué une centaine de personnes, plus de 100 000 maisons et fait plus d'un demi-million de déplacés. « Pour les personnes déplacées, certaines peuvent aller chez des amis ou leurs familles, mais la plupart se retrouvent dans des camps ou des tentes ou encore dans des bâtiments publics comme les écoles. Or, celles-ci doivent ouvrir dans les prochaines semaines. Alors, que va-t-il se passer ? On ne peut pas les mettre dehors, mais il faut que les écoles ouvrent. De plus, certaines écoles sont inondées. Là encore, comment préparer la rentrée des élèves? », déplore impuissant, Tanogo

Chikoto, du bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU en Centrafrique (OCHA) à Khartoum.

« Avec la montée des eaux, il y a aussi le problème des maladies comme la malaria et surtout le choléra ou encore, les serpents et les scorpions qui sont obligés de sortir et vont mordre beaucoup plus de gens. Or, avec la situation, les soins ne sont pas toujours donnés à temps. Ce sont toutes ces choses que nous devons gérer dans l'immédiat sans oublier de gérer l'après, car c'est tout aussi important », ajoute le fonctionnaire onusien.

Plusieurs autres pays africains connaissent des inondations. Il s'agit du Niger, du Nigeria, du Mali et du Burkina Faso. Au pays de Mahamadou Issoufou, l'on dénombre plusieurs morts et des milliers de sinistrés. Il n'y a aucun doute là-dessus : les impacts des changements climatiques sont de plus en plus manifestes. Chaque année la situation s'aggrave. Les canicules deviennent plus rudes, les incendies géants sont plus fréquents, meurtriers et dévastateurs, les inondations prennent de l'ampleur. Selon le secrétariat de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), une action transformationnelle globale est nécessaire si l'on veut atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

Edem Dadzie

SOMMATION D'ASSISTER A LA VENTE

COPIE

Un deux mil vingt
Et le mercredi seize (16) septembre à 08 heures 05 minutes,

A la requête de Monsieur BOSSA Afanou, Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé, assisté de la SCP DOGBEAVOU, société d'Avocats au Barreau du Togo ;

De suite à l'avis de vente aux enchères publique de Maître AWESSO Manah Edmond, Commissaire-Priseur ;

Me Essomada SANSANG
Huissier de Justice près la Cour d'Appel
Et le Tribunal de 1ère Instance de Lomé
demeurant et domicilié en l'édifice Villa
GTA Brezila Bô Kinkame Face SAZOF et
LONATO Immeuble Grand Hôtel
Tél: 90 09 70 51 / 98 46 89 1P
Sossogbadé

Avons dit et rappelé à :

L'Eglise « Ministère International de la Vision », ayant son siège social à Lomé, quartier Bè, prise en la personne de son représentant légal, demeurant et domicilié audit siège, assistée de Maître DOVI-AVOUYI, Avocat à la Cour, où étant à ses bureaux et parlant à : L'intéressé n'ayant pas de domicile ni de résidence connus, nous avons signifié l'acte par affichage à la porte principale de l'auditoire du Tribunal de Première Instance de Première Classe de Lomé et avons inséré aussi dans le journal TOGO MATIN conformément à ordonnance N°0952/2020 du 07/05/2020 du Président du Tribunal de Première Instance de Lomé.

D'avoir à assister le **jeudi 24 Septembre 2020 à Neuf (09) heures Trente (30) minutes** à Lomé, quartier Agbalépédo, sur le site de l'ancienne base de CECO BTP, après l'entrée principale de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale à la vente aux enchères publiques qui sera procédée par le Ministère de Maître AWESSO Manah Edmond, Commissaire-priseur à Lomé, 41, Rue 82 Koussatine, TKF, Côté Ouest ECONOF et Station-service SOMAHAYE, Nukafu, Lomé (TOGO) Cel : 99 55 98 17/90 03 97 77 ;

Lui déclarant que la vente aura lieu tant en son absence qu'en sa présence :
Sous Toutes Réserves
Et pour qu'elle ne l'ignore.

Nous lui avons, étant et parlant comme ci-dessus, remis et laissé copie du présent exploit dont le coût est de 30.000 F CFA.

L'HUISSIER

Me SANSANG Essomada

TAUX: 0%



* Offre soumise à conditions

Oxy Conseil

**Pour une belle rentrée
scolaire et un avenir assuré !**

DU 1^{ER} JUILLET AU 31 OCTOBRE 2020

Disponible en **24 heures**



La Banque Autrement

<https://togo.coris.bank>



Leçon du jour

NOUS SOMMES TOUS EMBARQUÉS...

Ils se battaient sur un arbre, le serpent et l'oiseau. Alors qu'à l'ombre de l'arbre, le roi se reposait. Son petit chat a pris peur. Il dit Sa majesté allons les séparer. Le roi lui répondit, qu'est ce qui fait mon affaire, qu'est ce qui me concerne, c'est leur problème.

Le chat courut et appela le coq, vite, vite, viens m'aider sinon, ils vont se blesser. Le serpent et l'oiseau sont dans une grande dispute, faisons quelque chose. Au tour du coq de répondre, qu'est-ce qui fait mon affaire, qu'est ce qui me concerne, c'est leur problème.

Le chat dit : décidément, je ne saurais les séparer tout seul, oh, mon frère cheval, allons les calmer. Même refrain, du côté du cheval.

Pendant que le petit chat cherchait de l'aide, le serpent de l'arbre, est tombé sur le roi et l'a mordu de toute sa colère. Le roi meurt du coup. Le village est en deuil.

On immola le coq pour les cérémonies, le cheval pour les commissions à l'Est, à l'Ouest, au sud et au nord. Epuisé, fatigué, malade, l'on l'accusait de faux malade, et le cheval mourut avant l'enterrement du roi.

Le roi, le coq et le cheval ont commis une grave erreur, celle de non assistance à personne en danger.

Au petit chat d'en tirer la leçon naturelle: Tu vois ton frère en difficulté et tu dis que c'est son problème, tu te trompes, c'est aussi ton problème, puisque, lorsque la case de l'autre brûle sache que la tienne non plus n'est pas en sécurité.

Nous sommes tous unis par un fil invisible et l'amour est la clé du paradis.

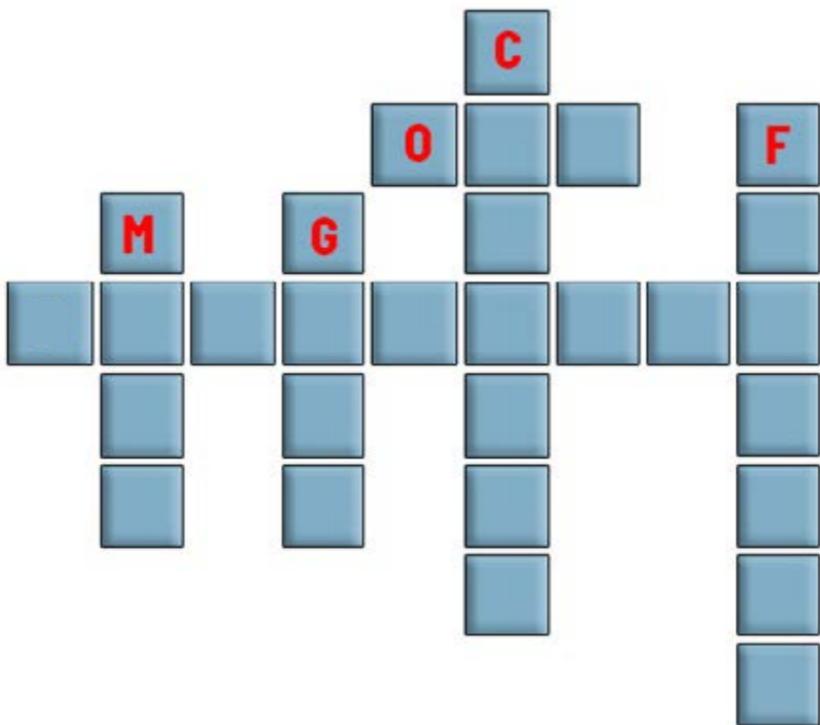
Blagues



Dieu je sais que demain je serai milliardaire; tu me l'as promis... Mais pardon faut me donner avance, c'est trop chaud donne moi avance dans mes milliards que j'aurai. Pardon!



Mots croisés



Complétez les cases suivantes pour retrouver les mots:
CROISES, FLECHES, MOTS, DOMINIQUE

Photo du jour



Commentez la photo ci-dessus

**PHARMACIES DE GARDE (LOME)
du 14 au 21/9/ 2020**

| | | |
|-----------------|---------------------|-------------|
| BOULEVARD | Doulassamé | 22 21 65 49 |
| BON SAMARTAIN | Av.Libération | 22 21 13 67 |
| PORT | Face Hôtel Sarakawa | 222761 88 |
| KODJOVIAKOPE | Av. Duisbourg | 22 20 44 71 |
| MAIRIE | Face Mairie | 22 21 26 39 |
| CAMPUS | Adéwi | 22 21 56 32 |
| PATIENCE | Tokoïn Gbadago | 22 21 60 94 |
| ISIS | NUKAFU Gakpoto | 70 44 83 87 |
| YEM-BLA | 258, Av. Akéï | 22 26 76 51 |
| FRATERNITE | Hédzranawé | 22 26 81 55 |
| CITRUS | Attiégou | 70 44 59 24 |
| NOTRE DAME | TOGO 2000 | 96 80 10 12 |
| SANTA MADONNA | Kégué | 70 01 03 03 |
| MISERICORDE | BE-KPOTA | 96 80 09 45 |
| MAELYS | Bè Kpota | 22 27 60 19 |
| ADIDOGOME | Adidogomé | 22 50 54 85 |
| SILOE | Atigangomé | 90 80 26 39 |
| ACTUELL E | Sagbado | 22 51 11 72 |
| MAGNIFICAT | Yokoè | 70 44 51 59 |
| DJIDJOLE | Djidjolé | 22 25 65 12 |
| ST JOSEPH | BE KLIKAME | 22 25 74 65 |
| VIGUEUR | AGBALEPEDOGAN | 22 51 63 30 |
| MILLENAIRE | Agoè-Nyivé | 22 51 64 31 |
| DIEUDONNE | LLEO 2000 | 70 44 84 59 |
| OSSAN | AVEDJI | 70 40 44 25 |
| APOLLON | Avédji | 70 41 01 07 |
| ST ESPRIT | Agoè-Nyivé | 70 40 29 06 |
| APOU ANTOINE | Agoè-Assiyéyé | 70 41 36 12 |
| ST MICHEL | Agoè-Nyivé | 70 43 30 43 |
| CHARITÉ | CEG d'Agoè-Nyivé | 22 25 12 60 |
| EXCELLENCE | Agoè Démakpoè | 22 51 77 87 |
| DIVINA GRACIA | Agoè-Fiovi | 96 80 10 21 |
| ABRAHAM | Agoè-Logopé | 22 50 10 00 |
| NOUVELLE TULIPE | Rte M. Tové | 99 47 00 70 |
| TAKOE | Agoè Zongo | 22 34 03 42 |
| SANGUERA | Sanguéra | 99 90 89 72 |
| GANFAT | AGOE DALIKO | 22 55 08 15 |
| AVEPOZO | Avépozo | 22 27 04 86 |
| DE L'EDEN | Baguida | 70 42 13 98 |

Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Niger; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suisse; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Burkina Faso; Tél: 22 26 66 00
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

Les bons plans et les bonnes adresses

COURRIER EXPRESS

- DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51
- EMSTOGO (Tél: 22 26 70 51)
- FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96
- TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68
- SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

OPERATEURS TELEPHONIQUES

- MOOV :Tél. 22 20 13 20
- TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11
- TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

SANTE GENERALISTES

- DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77
- CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37
- CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77
- CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01
- CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68
- HORLOGE PARLANTE; Tél: 116
- CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoïn habitat
Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

OU MANGER ET DORMIR A LOME?

- HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30
- HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél : 22 61 30 63
- LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

MUSCULATION ET MASSAGE

- Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES» Tél: 22 26 34 71 / 90 17 03 30
- AFT (Africa Fitness Time) Qt: Décon. Tél: 97 99 79 19
- BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72
- GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél: 90 04 76 60
- GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél: 22 35 18 28
- GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél: 22 71 49 70

AGENCE DE COMMUNICATION

- AG Partners: Sise à Cassablanca
www.couleurafrique.com
- Larry Event Day (LED)
Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel
Communication, Location d'espaces
Conseils, Wedding Planner et Décoration
Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54
Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

SUPERS MARCHES A LOME

- CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB Marche)
- RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)
- LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

FRUITS ET LEGUMES

- MARCHE ABATTOIR (Juste en face du Super Marche Le Champion)
- MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)
- PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

DANSE ET COURS DE ZUMBA

- AFT : Quartier: Décon. Tél: 97 99 79 19
- COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél: 90 79 79 90
- COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver; Tél: 90 17 03 30
- COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75
- CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél: 90 15 39 87
- SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

AVIATION

- AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél: 22 40 04 99

Musique togolaise / Les fils du vent

Nominés pour la 4ème fois consécutive aux « Afrimma Awards »

Le duo le plus chaud « Toofan » de l'Afrique de l'ouest vient d'être nommé pour une quatrième fois consécutive à la plus grande cérémonie de musique Africaine dans le monde « Afrimma Awards » aux USA dans la catégorie « Meilleur groupe africain ». Le dieu de la chance serait-il avec nos compatriotes les « Toofan » ?

Lorsqu'on veut parler de la musique togolaise à l'international, c'est impossible de ne pas songer au groupe « Toofan ». « Barabas » et « Master Just » ne savent pas que chanter, ils ont le sens de la créativité. Ainsi, le tandem « Toofan » est l'initiateur de concept de danse comme « Cool-catché », « Gweta » ou encore « Tere-Tere ».

Le groupe musical « Toofan » a à son actif au total quatre (04) albums. Notamment, « Ogragada » en 2005 ; « Carte de visite » en 2009 ; « Overdose » en 2012 et « Conquistadors en

2018. Ils ne dorment pas sur leurs lauriers, et ont su se tailler la part du lion dans la musique. Le curriculum vitae est important mais faire de son nom un curriculum vitae est encore mieux.

Nous en avons pour preuve les « Toofan ». Ils ont bossé pour se faire un nom qui leur ouvre des portes. Comme le dit Wolé Soyinka : « Le tigre ne proclame pas sa tigritude. Il bondit ». Il faut se l'avouer qu'il n'est pas nécessaire de crier qu'on est « ceci » et « cela » ou qu'on est meilleur dans la musique togolaise.

Les actes ne sont-ils pas plus importants que les professions de foi ? Alors s'il existe un « dieu de la chance » et, vu le travail acharné abattu par le groupe de par le passé, ce « dieu » serait plus qu'obligé d'être à leurs côtés.

« Toofan » est un groupe musical fondé en 2005 au Togo. Il est connu pour les concepts dans la musique ouest-africaine comme « Cool-catché », « Gweta ». Le groupe a été primé comme « Meilleur artiste pop africain » au « All Africa Music Awards » en 2017, puis comme « Meilleur groupe



Le groupe Toofan

africain » et « Meilleur artiste francophone » aux « All Africa Music Awards » en 2018. Le tandem togolais international « Toofan » a signé avec « Universal Music France » en 2017. Par ailleurs, ils ont été nommés à de nombreuses distinctions notamment « Afrimma Awards »,

« Afrima Awards », « MTV Africa Music Awards », « MTV Europe music Awards », « Best international artist », « Kunde Awards », « Kora Awards », « Nigeria Entertainment Awards » et « 4syte TV Music Video Awards ».

Nadia Edodji

Lire

« Allah n'est pas obligé » d'Ahmadou Kourouma. Ed Points. Pp 23-24

« ...Nous étions optimistes et forts (optimiste signifie confiant en l'avenir d'après Larousse). Nous étions optimistes et forts parce que Allah dans son immense bonté ne laisse jamais une bouche qu'il a créée sans subsistance (subsistance signifie nourriture et entretien). On était en juin 1993. Faut pas oublier de dire que, dans les discussions avec le médium Sekou, Yacouba est parvenu à le convaincre qu'il devait aller au Liberia et en Sierra Leone. Parce que, dans ces pays, les gens mouraient comme des mouches et, dans les pays où les gens mouraient comme les mouches, les marabouts qui sont capables de sortir un poulet de leur manche gagnent beaucoup d'argent ; trop de dollars. Il n'a pas dit non. Et, de fait, nous l'avons rencontré en plusieurs occasions dans les forêts inhospitalières du Liberia et de Sierra Leone (inhospitalier signifie farouche, sauvage). Voilà ce que j'avais à dire aujourd'hui. J'en ai marre ; je m'arrête aujourd'hui. Wahahé ! Faforo (sexe de mon père) ! Gnamokodé (bâtard) ! Quand on dit qu'il y a guerre tribale dans un pays, ça signifie que des bandits de grand chemin se sont partagé le pays. Ils se sont partagé la richesse ; ils se sont partagé le territoire ; ils se sont partagé les hommes. Ils se sont partagé tout et tout et le monde entier les laisse faire. Tout le monde les laisse tuer librement les innocents, les enfants et les femmes. Et ce n'est pas tout ! Le plus marrant, chacun défend avec l'énergie du désespoir son gain et, en même temps, chacun veut agrandir son domaine. (L'énergie du désespoir signifie d'après Larousse la force physique, la vitalité). Il y avait au Liberia quatre bandits de grand chemin : Doe, Taylor, Johnson, El Hadji Koroma, et d'autres fretins de petits bandits. Les fretins bandits cherchaient à devenir grands. Et ça s'était partagé tout. C'est pourquoi on dit qu'il y avait guerre tribale au Liberia. Et c'est là où j'allais. Et c'est là où vivait ma tante. Wahahé (au nom d'Allah) ! C'est vrai. Dans toutes les guerres tribales et au Liberia, les enfants-soldats, les smallsoldiers ou children-soldiers ne sont pas payés. Ils tuent les habitants et emportent tout ce qui est bon à prendre. Dans toutes les guerres tribales et au Liberia, les soldats ne sont pas payés. Ils massacrent les habitants et gardent tout ce qui est bon à garder. Les soldats-enfants et les soldats, pour se nourrir et satisfaire leurs besoins naturels, vendent au prix cadeau tout ce qu'ils ont pris et ont gardé. C'est pourquoi on trouve tout à des prix cadeaux au Liberia... »



Conseil Exécutif

Secrétariat Exécutif

COMMUNIQUE DE PRESSE

(Lomé, le 26 août 2020)

Le Comité Ouest Africain d'Organisation et de Normalisation Bancaire et Financière (CONOBAFI) a organisé à Lomé, le 26 août 2020 par visioconférence, une rencontre sur les nouvelles normes de la lettre de change et du billet à ordre. Ont pris part à cette rencontre outre la Direction Nationale de la BCEAO pour le Togo, les banques de la place et l'Office Togolais des Recettes.

Pour rappel, le CONOBAFI est une Association à but non lucratif et d'utilité publique dont le siège est fixé à Dakar au Sénégal, créé par la BCEAO en coopération avec les Associations professionnelles des banques et établissements financiers des Etats de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et les structures de régulation du secteur financier (GIM-UEMOA, CREPMF, BRVM). Il a pour mission d'apporter des réponses adéquates aux questions liées à l'activité bancaire et financière d'ordre organisationnel et normatif et d'œuvrer dans le sens de l'interbancaire.

Les nouveaux effets de commerce qui doivent entrer en vigueur se distinguent des précédents par :

- la définition de leurs caractéristiques, à savoir les dimensions, les caractères topographiques ainsi que le grammage et les couleurs du papier ;
- l'ajout d'une ligne de caractères magnétiques imprimés et codés à 7 bâtonnets (CMC7) qui permet la reconnaissance de l'unicité de l'ensemble effet de commerce/compte ;
- l'automatisation du traitement des opérations par le scannage des supports papiers et leur présentation dans le système sous forme de fichiers d'images dans les remises numériques des établissements participants à SICA-UEMOA.

Les banques avaient été invitées à réaliser les spécimens des effets de commerce selon les nouvelles normes et à les tester dans un environnement dédié mis en place par la Banque Centrale sur la période allant du 1^{er} juillet 2019 au 7 août 2020. L'entrée en vigueur des nouvelles normes relève de la décision des Autorités de la Banque Centrale.



Bénéficiez d'une **réduction de 40% sur la TPU** pouvant aller jusqu'à quatre ans selon votre affiliation à une structure d'accompagnement vers la formalisation telles que les CGA, DOSI, ANADEB.



Office Togolais des Recettes - OTR



L'OTR est désormais disponible sur «**WhatsApp**» pour vos questions, observations et commentaires liés à la fiscalité et à la douane via le numéro

(+228) 90 99 41 01



Office Togolais des Recettes - OTR

Recherche d'emplois

L'ANVT outille les volontaires en fin de mission et les candidats au volontariat

L'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT), avec l'appui financier de la Coalition nationale pour l'emploi des jeunes (Cnej) organise une formation à l'intention des volontaires de compétence en fin de mission et des candidats au volontariat. La formation a commencé ce lundi 14 septembre à Lomé. Elle s'articulera autour de différentes thématiques pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.



Le présidium à l'ouverture de l'atelier

À travers cette formation, les organisateurs veulent faciliter l'insertion professionnelle des volontaires nationaux de compétence en fin de mission et des candidats au volontariat. La formation leur permettra de connaître

les besoins du marché du travail. Les volontaires nationaux des vagues 8, 9 et 10 sont concernés. Au total 387 jeunes togolais seront

outillés à Lomé, Atakpamé et Kara. La formation est subdivisée en sessions de deux jours et sera effectuée simultanément à Lomé et dans les autres villes du 14 au 18 septembre.

Cette formation va permettre d'accroître l'insertion et l'employabilité des jeunes. Il s'agit également d'encourager les jeunes togolais à saisir les opportunités qu'offre l'entrepreneuriat. « Les volontaires quand ils s'engagent, la récompense qu'ils obtiennent c'est leur insertion », a précisé Omar Agbangba, directeur général de l'ANVT. Il a invité les participants à saisir les opportunités qui seront partagées au cours de cette formation.

Les participants seront

entretenus sur des modules comme la stratégie d'entreprise, le business plan, les techniques de levée de fonds, le montage de projet...

Le volontariat est une opportunité pour les jeunes primo demandeurs d'emplois d'acquérir de l'expérience, afin de se confronter aux réalités du marché de l'emploi. Pour favoriser leur insertion, l'ANVT organise régulièrement à l'endroit de ces volontaires des sessions de formation.

6 037, volontaires nationaux de compétence se sont réinsérés sur le marché de l'emploi sur 13 651 volontaires démobilisés, indique l'ANVT.

Félix Tagba

Entrepreneuriat jeune au Togo

Foire Adjafi 2020 construit les bases de l'événement en mode numérique

En dépit de la situation sanitaire de coronavirus qui prévaut au Togo, la 9e édition de la foire Adjafi se tiendra du 24 septembre au 18 octobre 2020, pas en présentiel, mais sur Internet autour du thème « Covid-19 et marché des jeunes entrepreneurs et le digital au cœur des affaires ». Ainsi, les organisateurs de la foire Adjafi ont tenu, le lundi 15 septembre 2020 à Lomé, un atelier de formation du personnel d'appui pour les familiariser avec l'infrastructure de la foire en mode numérique.



Présidium de l'atelier avec Maxime Minasseh (à gauche)

La foire Adjafi intervient cette année dans un contexte assez particulier celui de la pandémie au coronavirus. C'est dans ce contexte que la foire Adjafi a mis en place une plateforme numérique qui va permettre de refaire la même chose qui se fait sur le plan physique en mode virtuel. Il s'agit d'une plateforme sous forme de site web qui permettra aux jeunes exposants de pouvoir mettre en avant leur produit, de pouvoir accueillir des visiteurs qui auront aussi la possibilité de pouvoir commander ces

produits ou de demander des informations et pour des demandes d'informations. Il y a des groupes thématiques qui sont mis en place avec une équipe support de la foire Adjafi qui appuie ces exposants à accueillir les clients à leur donner des informations et à les amener à pouvoir concrétiser la vente.

« La foire Adjafi de cette année dispose d'un site officiel : www.adjafi-9.com. Les activités seront en live, non seulement sur le site, mais aussi sur YouTube et Facebook. Les

applications WhatsApp et Telegram sont également mises à contribution pour permettre aux visiteurs/clients et exposants d'interagir. Les commandes sont donc possibles avec à disposition, plus de 100 livreurs déployés pour servir de pont entre les clients et les vendeurs », a détaillé Edeh Dona Etchri, directeur général de "A Business", partenaire de la foire et société conceptrice du site et des processus techniques nécessaires pour la réussite d'Adjafi 2020.

Pour cette édition de 2020,

la foire Adjafi est axée autour de trois volets, notamment la table ronde des communications, l'exposition sur un salon virtuel avec la mise en place d'une technologie qui permet aux entrepreneurs d'exposer, et les loisirs organisés en ligne.

« C'est une situation particulière pour tous cette année. Personne ne sait avec précision la fin de cette pandémie. Si elle doit durer plus de temps, autant s'adapter d'ores et déjà. Ainsi, l'accès au stand est gratuit afin de permettre aux exposants de s'adapter également. (...) Adjafi est en difficulté cette année. Nous comptons sur d'autres recettes en termes de sponsoring et de subvention. Il aura également des services payants sur le site qui nous permettront de générer des revenus », a expliqué Komlan Maxime Minasseh, promoteur de la foire Adjafi.

Assistance automatique

C'est un automate qui

discute avec un humain comme nous avons l'habitude de discuter sur messenger, sur WhatsApp ou sur Telegram, mais qui aide le visiteur à faire du shopping, à regarder des produits en lui envoyant des photos ou à concrétiser un achat. Donc c'est vraiment une innovation qui permet au finish de toucher tous les utilisateurs de WhatsApp. Vous pouvez visiter les stands, commander des produits et être livrés chez vous à la maison pendant toute la période de la foire et vous êtes vraiment pris en charge au peigne fin par les équipes support d'Adjafi et d'Abusiness qui restent en permanence à l'écoute des visiteurs sur les stands virtuels.

Il est également prévu un atelier d'échange et de formation avec les exposants et les vendeurs. La communauté Adjafi a également son rôle à jouer dans la réussite de cette foire Adjafi de défi.

Attipoe Edem Kodjo



A GAGNER
2 millions
de FCFA



Grand concours de Sculpture

**ARTISTES TOGOLAIS DE PLUS DE 18 ANS, À VOS CANDIDATURES :
LAISSEZ VOTRE EMPREINTE DANS LA PLATEFORME
INDUSTRIELLE LA PLUS COMPÉTITIVE DU PAYS !**

**DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES :
18 SEPTEMBRE 2020**

PIA, Plateforme Industrielle d'Adétikopé, une zone industrielle de pointe, en cours de construction, lance un grand concours de sculpture pour l'aménagement de son site.

**Retrouvez le règlement du
concours et les informations
complémentaires sur la page
Facebook :**



PIA, Plateforme Industrielle d'Adétikopé